

TRIBUNAL DE PAIX DE

.....
TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE

.....
PARQUET DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE
.....

le

REQUISITION AUX FINS DE LEVEE DE CORPS

Nous,.....

...

Fonction :

Vu l'article 80 du Code Civil, et les articles 33, 34, 39 et 46 du Code
d'Instruction Criminelle

Désignons.....,
demeurant à

.....
En vue de procéder aux actes indiqués ci-après qui ne sauraient être différés sans
nuire au déroulement de l'enquête :

- Procéder à l'examen du corps de, qui a
été retrouvé inanimé le.....à.....
renseignements complémentaires (circonstance de découverte du
corps) :.....

.....
.....

- Décrire la position du corps, l'aspect, l'état vestimentaire.
- Décrire les objets environnants et la position du corps par rapport à ces
objets
- Evaluer la date du décès
- Relever l'existence d'éventuelles lésions
- Renseigner sur le type de mort (naturelle - violente - suspecte)
- Déterminer les causes de la mort et en cas d'impossibilité, préciser si une
autopsie est indispensable.
- Procéder aux prélèvements nécessaires
- Faire toutes observations utiles.

Fait à

Signature : _____

Nom :

Fonction :